Conditions d'admission | Musique **FMUS ULaval**

Diplômes français	Diplômes québécois offerts par FMUS ULaval						
	1 ^{er} cycle		2° cycle				3º cycle
	Certificats et baccalauréats (à l'exception du baccalauréat en musique – composition)	Baccalauréat en musique – composition	Maîtrises pro- fessionnelles	Maîtrises recherche (avec mémoire)			
				Composition	Éducation musicale	Musicologie	Doctorats
Bac général ou technologique ou équivalent	12/20	_	×	×	×	×	ж
Licence	12/20	_	13/20	_	13/20	13/20	×
Master 2, DEA, DESS	12/20	_	13/20	_	13/20	13/20	14/20

× Non admissible

Admissible sur dossier

Notes relatives à l'admission

Audition instrumentale: Certains programmes exigent la réussite de l'audition instrumentale parmi les critères d'admission. Consultez mus.ulaval.ca/auditions.

Tests de classement: Certains programmes exigent des tests de classement en formation auditive et en théorie musicale. Consultez mus.ulaval.ca/auditions.

Portfolio de compositions musicales: Le baccalauréat en musique – composition et la maîtrise en musique – composition – avec mémoire exigent une évaluation favorable du portfolio de compositions musicales selon les critères d'admission.

Direction de recherche: Certains programmes de cycles supérieurs exigent d'avoir trouvé une directrice ou un directeur de recherche avant de soumettre sa demande d'admission. Consultez ulaval.ca/etudes.

Critères de sélection: Consultez ulaval.ca/etudes, sélectionnez le programme désiré, puis Exigences d'admission pour prendre connaissance de l'ensemble des conditions d'admission et de la discipline des études antérieures requise.

Exigences d'admission: Satisfaire aux exigences d'admission d'un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission, le dossier complet est considéré lors de l'analyse. Une scolarité préparatoire peut être exigée.

Puisque les renseignements figurent à titre indicatif, il est suggéré de consulter ulaval.ca/etudes pour obtenir l'information officielle et à jour sur les conditions d'admission.